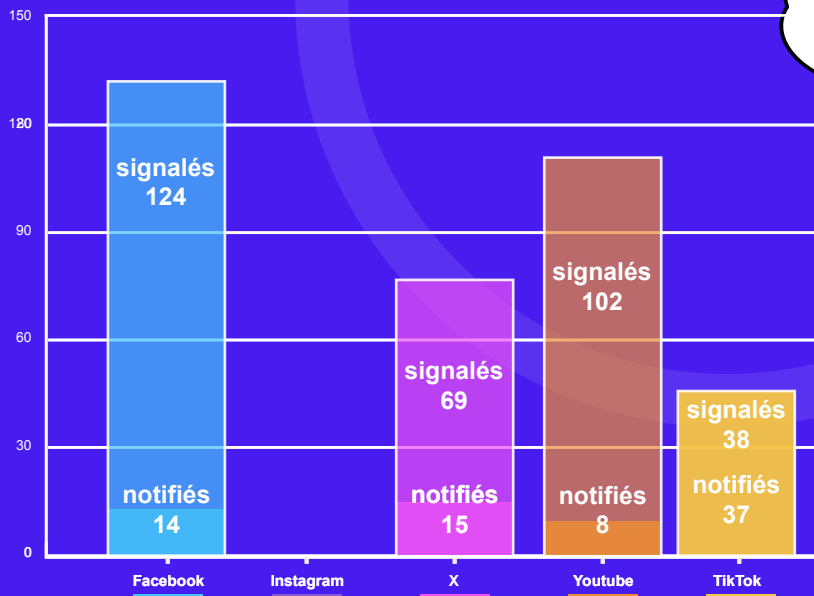
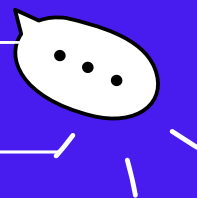
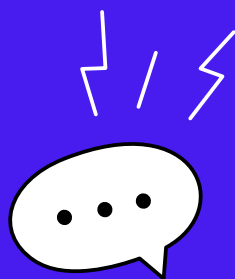


Temps de réponse aux notifications par plateforme

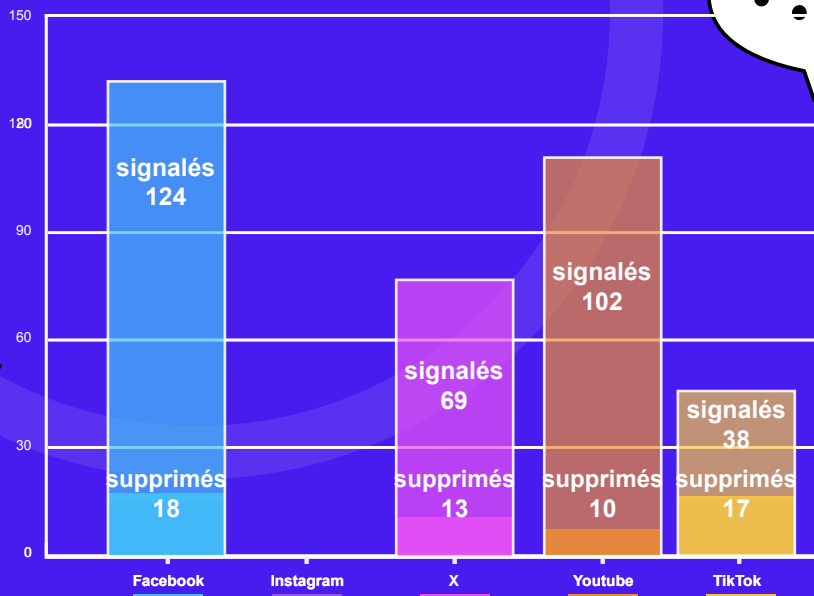
Nombre de réponse aux notifications dans les 24 heures



vee



Taux de suppression par plateforme



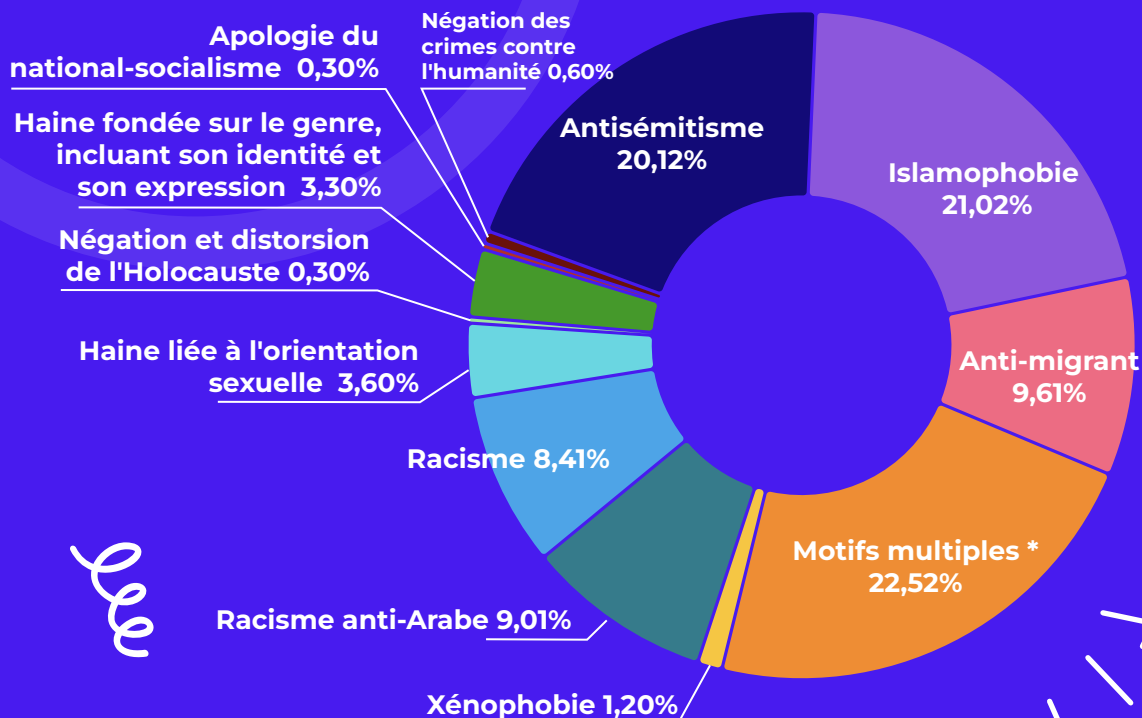
Nombre de notifications sans feedback



ell



Motifs des signalements pour conduite haineuse



* Les motifs multiples indiquent qu'un ou plusieurs motifs sont abordés dans le message, le commentaire ou la vidéo.



Financé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vues et opinions exprimés n'engagent que les auteurs et ne reflète pas ceux de l'Union européenne. L'Union européenne n'en est pas responsable.

Résumé

Depuis le lancement du projet, le CEJI a répertorié un total de **333 cas**, dont 150 ont été signalés en août. Une proportion importante de ces cas récents (37,33 %) impliquent des motifs de haine multiples. Dans la majorité de ces cas, la haine basée sur le genre se croisait avec d'autres motifs haine. La présence de multiples motifs souligne la nécessité d'une approche intersectionnelle pour comprendre, analyser, et traiter les discours de haine.

Au cours de la période de suivi, TikTok a traité tous les cas signalés dans les 24 heures, conformément à l'engagement énoncé dans le "Code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne". Du côté de Facebook, la décision était bien notifiée, mais Facebook manquait souvent de rapidité. Et quant à YouTube et X (anciennement Twitter), ils n'envoient pas de notifications sur les contenus signalés. Toutes les plateformes n'ont donc pas supprimé les contenus illégaux, qui ont ensuite été signalés - et dans certains cas supprimés - par des canaux de "trusted flagger".

